

N/REF : 24/06/2025 15H23 C:024888 I:32471

Alarme du Mardi 24/06/2025 a 15H23

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

V/REF.IMM. 0763

IMMEUBLE : CLOS MARRONNIERS-763

4, RUE DES MARRONNIERS (BAT.B)
50BIS RUE DE LA LIBERTE(BAT.C)
38600 FONTAINE

Fontaine, le 30 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 50 LIBERTE - 1ER ETG - LOGT C101 - M.MONNIER 06 29 99 25 95
PROPRIÉTAIRE M. ANZOLONE
LOGT C201 - M.GRAND LOC ALMEIDA 07 55 67 62 49
LOGT C301 - M.SAUVAGE - 06 62 30 46 09
LOGT C102 - MME DOLCI 06 38 42 31 99

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE

Donneur d'ordre : Télésurveillance

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 26/06/2025 A 16H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT C101 DE M.MONNIER AU 1ER ETAGE
NOUVEAU TEST AU COLORANT
LA FUITE PROVIENT BIEN DU BOUCHON POSE PAR LES CUREURS SUR LE Y PVC
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA PORTION PVC COMME PRECONISE LE 30/05
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 30/06/25 a 14H33 M. B DAY

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de

la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
0,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 26/06	2	73,82		55,36
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45		39,45
TOTAL H.T.					123,93
T.V.A. a 10,00%					12,39
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>136,32</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN